



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 99483

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des travailleurs précaires et vacataires de l'enseignement supérieur et de la recherche. De nombreux docteurs sans postes assurent dans les universités françaises la gestion de projets de recherche et enseignent tout en étant faiblement ainsi que tardivement indemnisés pour leur travail. Sans employeur principal ils ne bénéficient pas des avantages habituellement octroyés aux salariés. De plus, ne pouvant faire valoir leur ancienneté, ils ne peuvent pas se présenter au concours interne à la fonction publique et restent dépendants du renouvellement chaque année de leur service d'enseignement. Elle lui demande quelles mesures pourraient être envisagées pour faire face à cette situation et pour améliorer le quotidien de ces enseignants chercheurs précaires.

Données clés

Auteur : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99483

Rubrique : Enseignement supérieur : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7912

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)